

Charte – Contributions des sociétés locales

Mont journal est le journal d'information communal du Mont-sur-Lausanne. Gratuit, non commercial et destiné à l'ensemble de la population, il relaie avant tout les informations émanant de la Commune et de ses services.

Afin de garantir une ligne éditoriale cohérente, équitable et utile au public, la présente charte définit les conditions de participation des sociétés locales et associations, ainsi que des entreprises. Elle précise les types de contributions acceptées, les limites à respecter ainsi que les règles de diffusion.

1. Sociétés locales et associations

Mont journal accueille volontiers des contributions des sociétés locales. Des pages leur sont spécifiquement dédiées, afin de mettre en valeur leurs initiatives et projets et de partager leurs informations avec l'ensemble de la population. Leur participation contribue directement à faire vivre Le Mont et à renforcer la convivialité entre ses habitants.

Contenu admis

- Présentation d'activités, projets en cours, perspectives ou informations utiles à la population.
- Annonce d'événements à venir uniquement.

Contenu non admis

- Annonces de résultats, classements, bilans, comptes rendus ou procès-verbaux.
- Articles portant uniquement sur des événements déjà passés.

Format et délais

- Texte : maximum 1'500 caractères, avec un titre.
- Illustration : photo ou flyer de qualité suffisante (300 dpi), avec crédit (©).
- Délais : envoi à l'adresse communication@lemontsurlausanne.ch selon le calendrier établi pour l'année en cours disponible sur : www.lemontsurlausanne.ch/journal
- Les contributions peuvent être ajustées, différées ou refusées selon la place disponible ou leur conformité.

2. Entreprises, commerces et artisans

Mont journal ne publie aucune publicité, annonce commerciale ou contenu payant. Une publication portant sur une entreprise peut être envisagée uniquement dans les cas suivants :

- Annonce d'intérêt public, par exemple : ouverture d'un cabinet médical, démarche citoyenne ou utile à la collectivité.
- Jubilé au Mont-sur-Lausanne, lorsque l'entreprise fête un nombre significatif d'années d'activité sur la commune (au minimum 10 ans).

Autres canaux de promotion

La Commune soutient les entreprises locales par d'autres dispositifs dédiés, notamment son pop-up store « Mont local », et encourage les entreprises montaines à en faire usage. Plus d'informations sur : www.lemontsurlausanne.ch/montlocal

Le Mont-sur-Lausanne, lundi 1^{er} décembre 2025